

COMPAGNIE TUNISIENNE DE FORAGE

19 RUE DE L'ARTISANAT - 2080 ARIANA - CHARGUIA II - TUNISIE

FAX N° (216-70) 836 568 – 837 041 PHONE N° (216-70)837 322

FROM : **C.T.F**

FAX REF :

DATE : 19/03/2026

CONTACT: DAM

Page (01) of (06) including this page

TO:

ATT : SCE COMMERCIAL

FAX N °:

COPY :

OBJET: CONSULTATION N° PP 26/159

Location Ambulance pour RIG 07

La Compagnie Tunisienne de Forage (C.T.F.) se propose de lancer une consultation pour la location d'une Ambulance avec ambulancier pour Rig 07 au site BGR -01 à Boughrara Medenine pour une période de **45 jours** environ, et ceci conformément aux termes de références ci-joint en ANNEXE 01.

La date de commencement de la prestation est prévue pour Mi-Avril (Date exacte vous sera communiquée ultérieurement)

A cet effet, nous vous invitons à nous soumettre votre meilleure offre de prix en HTVA conformément à la procédure ci-dessous.

PROCEDURE DE SOUMISSION :

Les offres doivent parvenir à la CTF :

Par e-mail :

A l'adresse suivante : closed.bids@ctf.com.tn

Votre mail doit :

* Porter:

La référence de la consultation (PP26/159)

* Contenir:

-Le texte de la consultation & Annexe 01 dûment signés et portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire.

- L'offre financière (selon Bordereau des prix en Annexe 02) dûment signé et portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire.

Les offres doivent parvenir dans les meilleurs délais mais pas plus tard que le **07/04/2026**

Toute offre parvenue après les délais sera rejetée (l'heure pour les mails).

Méthodologie d'évaluation :

Les offres financières seront classées du moins disant au plus disant et sera retenue l'offre moins disante qui sera conforme techniquement aux prescriptions de la présente consultation.

Conditions particulières

- Les offres reçues dans les délais doivent rester valables au moins 90 jours et ce à compter de la date limite de réception des offres.

- Le mode de paiement est de 60 jours date réception de votre facture accompagnée des attachements signés par les deux parties à notre Bureau d'ordre.

SALUTATIONS

C.T.F.

P/DIRECTION APPROVISIONNEMENT & MARKETING



ANNEXE 01

EXIGENCES TECHNIQUES POUR LOCATION AMBULANCE

L'ambulance doit être de :

- Catégorie A : ambulance de secours et de soins d'urgence A.S.S.U./Transport en position allongée d'un patient unique.
- Type B : ambulance de soins d'urgence conçue et équipée pour le transport, les premiers soins et la surveillance des patients

Caractéristiques du véhicule :

- Carburant : DIESEL
- Direction assistée
- Boîte de vitesse manuelle
- Système de freinage : ABS
- Système IVMS ou GPS
- Suspension souple (ressort à boudin + amortisseurs hydrauliques)
- Airbags frontaux
- Ceintures de sécurité trois points pour tous les sièges
- Climatisation bizona
- Verrouillage centralisé des portes avec commande à distance
- Deux places dans la cabine du chauffeur.
- Une place dans la cellule sanitaire avec ceinture de sécurité trois points.

Les caractéristiques exigées de l'ambulance sont définies comme suit :

- L'ambulance doit permettre le transport sanitaire en position allongée et effectuer les soins d'urgence nécessités par l'état de la personne transportée. Elle est en permanence aménagée à cet effet.
- Elle est dotée de dispositifs spéciaux de signalisation et d'avertisseurs sonores conformément à la législation et à la réglementation en vigueur (gyrophare, sirène).
- Sa suspension doit être adaptée au transport sanitaire de personnes allongées sur un brancard.
- La carrosserie est extérieurement blanche.
- Doivent figurer à un emplacement visible :
 - La mention « ambulance » en langue arabe et en langue française sur les côtés et le toit du véhicule.
 - Le nom commercial sous lequel est exercée l'activité de transport sanitaire ou la dénomination de la personne physique ou morale qui exploite le service.
 - Les inscriptions doivent être de couleur bleue.
- L'ambulance comporte une cabine de conduite et une cellule sanitaire séparée, la liaison phonique et le contact visuel de l'une à l'autre restant assurés.
- La cellule est réservée au transport sanitaire d'une seule personne.
- Les revêtements intérieurs permettent l'isolation acoustique et thermique de la cellule ; ils sont lavables et résistants aux procédés usuels de désinfection.
- Des baies vitrées, éventuellement, des lanterneaux, permettent l'éclairage naturel de la cellule ; des dispositifs électriques, commandés de la cellule, assurent un éclairage suffisant ne gênant pas les autres usagers de la route.
- La cellule sanitaire doit être connectée au système de chauffage et de climatisation et ceci afin d'assurer le maintien d'une température compatible avec l'état de la personne transportée.
- Un dispositif commandé de la cellule permet une ventilation efficace.
- L'aménagement de la cellule ne doit présenter aucune aspérité, saillie ni angles vifs.
- Elle doit disposer d'une glacière avec accumulateurs de froid et d'une glacière électrique 12 V (qui fonctionne avec l'allume-cigare du véhicule).
- La cellule sanitaire doit être dotée d'espaces suffisants pour l'aménagement et le rangement du matériel médical. Elle doit être équipée de tiroirs et d'un ou plusieurs placards, capables de rester fermés malgré les



vibrations et les mouvements du véhicule, et aisément nettoyables, et aussi d'un ou plusieurs espaces libres de rangement.

- La cellule doit s'ouvrir aisément et largement par l'arrière de l'intérieur comme de l'extérieur, pour permettre les manœuvres de brancardage.
- Le plan du brancard doit comporter un dispositif de verrouillage permettant de l'amener au maximum à hauteur de taille d'un homme adulte, de manière à permettre l'accomplissement des gestes infirmiers et médicaux requis par l'état du patient.
- La cellule doit comporter une place assise.
- La cellule doit comporter plusieurs dispositifs portes perfusions et des dispositifs de fixation des bouteilles d'oxygène.
- Les parois présentent la possibilité de fixer solidement les appareils médicaux courants.
- La cellule doit être dotée d'un pré-équipement électrique permettant le fonctionnement des appareils nécessaires aux soins de réanimation (source électrique 12 V).
- Elle doit être dotée d'un extincteur en bon état de fonctionnement.
- La roue de secours et le matériel de réparation et d'entretien sont placés hors de la cellule sanitaire, on doit pouvoir y accéder facilement de l'extérieur de la cellule.

Exigences pour les ambulanciers

Doivent disposer de :

- Certificats exigés par la réglementation en vigueur
- Certificats de formation premiers secours valide
- Certificats de formation conduite défensive
- Fiche d'aptitude de travail au poste d'ambulancier délivrée par un médecin de travail

Conditions de location

- La location commence après acceptation de l'ambulance sur site de travail et se termine dès sa libération du site de travail
- Régime de travail : L'ambulance et l'ambulancier doivent être sur site de travail tout au long de la période de location 24 h/24.
- Le gasoil consommé pour les trajets effectués durant la période de location est à la charge du prestataire.
- Le transport des ambulanciers vers et à partir du site de travail sera assuré par le prestataire à sa charge.
- L'entretien de l'ambulance doit être assuré par le prestataire à sa charge
- Hébergement et nourriture des ambulanciers seront assurés et à la charge de CTF.

LISTE DES EQUIPEMENTS DE L'AMBULANCE :

TYPE B – CATEGORIE A

TYPES D'EQUIPEMENTS	NORME DE CONFORMITE	Quantité
EQUIPEMENTS DE RELEVAGE ET DE BRANCARDAGE DU PATIENT		
Brancard principal/ support brancard	EN 1865	1
Portoir de type cuillère (Civière de relevage)	EN 1865	1
Matelas à dépression (matelas coquille + pompe)	EN 1865	1
EQUIPEMENTS D'IMMOBILISATION		
Lot pour les fractures : Jeu d'attelles gonflables + rigides - membres supérieurs - membres inférieurs		2 attelles 2 attelles
Lot de colliers cervicaux (immobilisation du rachis cervical) : petit- moyen - grand ou réglable		1 de chaque 1
EQUIPEMENTS DE VENTILATION/RESPIRATION		
Bouteille d'oxygène B15 + Manodétendeur à double sortie		1
Bouteille d'oxygène B5 + Manodétendeur à double sortie		1
Insufflateurs manuels avec masques et canules pour tous les âges		1
Embout de ventilation bouche à masque avec Entrée oxygène		1
Dispositif portable (manuel ou électrique) d'aspiration des mucosités assorti d'au moins une taille de sonde à usage unique pour aspiration buccale + raccord biconique	EN ISO 10079-2 1999	1
EQUIPEMENTS DE DIAGNOSTIC		
Appareil à tension manuel, Taille de serrage 10 cm – 66 cm		1
Oxymètre	EN ISO 9919	1
Stéthoscope		1
Glucomètre + accessoires		1
Thermomètre, mesures minimales : 28° C – 42° C		1
Dispositif pour doser le sucre dans le sang		1
Lampe diagnostic		1
Sac d'urgence complet (matériel de diagnostic et de soins, médicaments d'urgence)		1
Boîte d'intubation complète		1
MEDICAMENTS		
Supports solutés		2
EQUIPEMENTS DE REANIMATION		
Défibrillateur avec enregistrement ECG des données patient	EN 60601-2-4	1
BANDAGES ET MATERIELS D'HYGIENE		
Couverture bactériostatique + matériel de désinfection		1
Matériel pour le traitement des plaies : bande élastique type Velpeau largeur 5 cm bande élastique type Velpeau largeur 10 cm compresse de gaze stérile environ 7,5x7,5cm pansement stérile absorbant 20x 40 cm rouleau de ruban adhésif parapharmaceutique solution antiseptique bactéricide non iodée en conditionnement d'origine (au minimum) paires de ciseaux universels bouts mousse :		1 1 20 2 2 20 dosettes de 5 ml 1
Matériel pour le traitement des brûlures thermiques et chimiques : - compresses 10/10 ou 10/12 - compresse 20/20 - pansement stérile 35/45		2 1 1
Récipient pour réimplantation permettant de maintenir la température interne à 4° c (+ ou – 2°) pendant au moins 2 heures		1
Haricot		1
Sac vomitoire		1
Bassin		1
Urinal (pas en verre)		1



Paires de gants chirurgicaux stériles	EN 455-1, -2	5
Gants non stériles à usage unique	EN 455-1, -2	100
Couverture isotherme (Couverture thermique)		
MATERIEL DE PROTECTION ET DE SAUVETAGE		
Gilet fluorescent pour ambulancier		2
Boite à outils de dépannage		1
Roue de secours		1
Cric		1
Triangle de signalisation.		2
Compresseur 12V (fiche allume cigarette)		1
Lampe torche (rechargeable avec allume cigarette)		1
Extincteur à poudre 2 Kg.		1



ANNEXE 02

BORDEREAU DES PRIX EN HTVA

DESIGNATION	Tarif de location HTVA/jour
Location Ambulance pour le Rig 07 conformément aux termes de références ci-joint en Annexe 01	

Arrêté le présent bordereau à la somme de (en toutes lettres).....

Prestataire :

Non et prénom du signataire :

Fonction du signataire :

Signature :

Date :

